



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

impôts directs et indirects

Question écrite n° 15079

Texte de la question

M. Jean de Gaulle appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'évolution des recettes budgétaires depuis le début de l'année. Compte tenu des progressions observées au cours du premier trimestre, il le remercie de lui indiquer les dernières prévisions de ses services quant au rapport de chacun des prélèvements obligatoires en vigueur, sur l'ensemble de l'année 1998, et de lui rappeler ces mêmes chiffres pour les cinq dernières années ainsi que l'évolution de l'indice des prix au cours de cette même période. Il le remercie également de lui indiquer les intentions du Gouvernement quant à l'utilisation de ces recettes supplémentaires et, notamment, quant à la perspective de les affecter à une reprise du processus de baisse des impôts engagé par le précédent gouvernement.

Texte de la réponse

Les dernières informations disponibles en matière de recettes fiscales nettes de remboursements et dégrèvements correspondent aux encaissements à la fin du mois d'avril 1998. Comparés à la même période de l'année précédente, les quatre premiers mois de 1998 montrent une progression des recettes de 4,9 %. Cette progression d'une année sur l'autre provient en grande partie de l'augmentation des recouvrements de TVA et d'impôt sur les sociétés, plus marginalement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers et des droits d'enregistrement. (Voir tableau dans J.O. correspondant) Plusieurs pistes de réflexion peuvent être évoquées pour expliciter cet écart relatif à fin avril : des recouvrements exceptionnels issus de contrôles fiscaux (notamment en matière d'opérations d'acquisitions intracommunautaires lesquelles ouvrent un droit à déduction pour le même montant dès les mois suivants), une reprise de l'investissement des entreprises qui procure dans un premier temps des versements de TVA brut (mais qui ouvre ensuite des droits à déduction), une reprise de la consommation des ménages, éventuellement une évolution de la structure de la consommation. Pour l'instant, les statistiques macro-économiques fournies par l'Institut national de la statistique et des études économiques sur la consommation des ménages en produits manufacturés et l'investissement ne permettent pas de fournir des explications plus précises. L'essentiel de la croissance des recettes fiscales paraît donc dû à des éléments techniques et exceptionnels qui ont accru, par rapport au profil mensuel habituel, les rentrées de TVA sur les premiers mois de l'année et qui seront compensés dans les prochains mois. Hors ces éléments calendaires, l'estimation de recettes est globalement conforme à la loi de finances initiale, la croissance du produit intérieur brut (PIB) étant en phase avec les prévisions. Comme le Gouvernement l'a indiqué à l'occasion du débat d'orientation budgétaire, la réforme progressive de la fiscalité, déjà amorcée dans la loi de finances initiale pour 1998, devra, dans ce contexte, être poursuivie et accentuée. Le budget de 1999, actuellement en préparation, sera conforme aux objectifs présentés lors du débat d'orientation : stabiliser les prélèvements obligatoires et poursuivre la réforme du système fiscal pour le rendre plus juste et plus favorable à l'emploi. Une baisse d'impôts de 16 Mds F a été annoncé par le MEFI et le SE au budget le 22 juillet ; ramener le besoin de financement des administrations publiques de 3 % du PIB en 1998 à 2,3 % en 1999. (Voir tableau dans J.O. correspondant)

Données clés

Auteur : [M. Jean de Gaulle](#)

Circonscription : Paris (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15079

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 1998, page 2934

Réponse publiée le : 10 août 1998, page 4426